

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président,

Tours, le 12 DEC. 2024

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Mercredi 18 décembre 2024 à 18 heures
Salle Jean GERMAIN

60 avenue Marcel Dassault – 37206 TOURS

Et par visioconférence

Webex Cisco – lien envoyé par mail

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Projet de délibération relatif à l'adoption du procès-verbal du Comité syndical du 20 novembre 2024
2. Projet de délibération relatif à l'adoption de l'avenant 12 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public et de services annexes du Syndicat des Mobilités de Touraine 2019-2025 ;
3. Projet de délibération relatif à l'adoption de la décision modificative n°2 ;
4. Projet de délibération relatif à la modification du règlement du régime indemnitaire des agents du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
5. Projet de délibération relatif à l'approbation de la Charte de déontologie des agents du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
6. Projet de délibération relatif à la désignation du référent déontologue des élus du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
7. Projet de délibération relatif à l'adaptation des Conditions générales de Location de Velociti et adoption des conditions générales de vente en ligne ;
8. Information des décisions prises par le Président et par délégation.

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président,

Emmanuel DENIS